



Nicolas HULOT,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire

Brune POIRSON
secrétaire d'État
auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire

Paris, le mercredi 1^{er} août 2018

Communiqué de presse



Pollution des océans et des récifs coralliens : Brune Poirson s'attaque aux substances chimiques et aux plastiques

Alors que les récifs coralliens représentent 1 % de la surface des océans, ils renferment 25 % de toutes les espèces marines. 1 kilomètre carré de récif corallien contient plus d'espèces que n'en compte notre littoral européen. Cette richesse de biodiversité est essentielle. Elle forme aussi une barrière naturelle absorbant l'énergie des vagues et réduisant l'érosion des côtes.

Mais ces écosystèmes sont gravement menacés. Au niveau mondial, on estime que 20 % des récifs ont été irrémédiablement détruits au cours des dernières décennies. Et parmi les 80 % restants, seul le tiers serait dans un état satisfaisant.

Parmi ces menaces, le dérèglement climatique et par conséquent l'augmentation de la température des océans comme leur acidification sont clairement identifiés. Mais les coraux sont également menacés par certaines substances chimiques qui conduisent à leur dégradation.

Pour lutter contre cette pollution, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé aujourd'hui le lancement d'une « Mission océans » dont une des actions sera de réaliser un inventaire des différentes substances chimiques présentes dans les produits de consommation comme les cosmétiques, les crèmes solaires ou les lessives et particulièrement toxiques pour les écosystèmes marins et les récifs coralliens. La secrétaire d'État mobilisera dans ce contexte l'ANSES pour identifier les substances les plus préoccupantes et proposer les mesures d'encadrement réglementaires adéquates.


Selon Brune Poirson : « *La France a une responsabilité particulière à l'égard des océans et de leurs coraux. 11 de nos 13 territoires d'outre-mer hébergent des récifs coralliens. Nous voulons donc agir avec méthode pour être en capacité de prendre des mesures à l'encontre de certaines substances chimiques s'il s'avérait qu'elles avaient un impact négatif sur les écosystèmes marins.* »

Cette « Mission océans » prolongeant également la feuille de route de l'économie circulaire et la plan biodiversité récemment publiés visera aussi tout particulièrement à proposer de nouvelles mesures de protection des océans contre les déchets et notamment la pollution par les plastiques.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 23

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)